RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	:	Mélange
Nom	:	Potassium Phosphonate 510 g/L SL
Nom commercial	:	SAVIAL FORTE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	:	Produits phytopharmaceutiques
Spec. d'usage industriel/professionnel	:	Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	:	Fongicide

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
UPL France
Tour Voltaire 1, Place des Degrés
92800 PUTEAUX
France
T +33 (0)1 46 35 92 00
EUR-SDS.info@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

Fabricant
LAINCO, s.a.
Av. Bizet, 8-12; Pol. Ind. Can Jard
08191 RUBI (Barcelona)
España
T (+34) 93 586 20 15 - F (+34) 93 586 20 16
lainco@lainco.es

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	:	Reste du monde (anglais):+44 1865 407333 Europe (anglais): +44(0)1235 239670 112 (Numéro d'urgence européen) France : +33 1 72 11 00 03 (français)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	http://www.centres-antipoison.net/	+ 33 1 45 42 59 59	-

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP)	:	P261 - Éviter de respirer les brouillards. P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
Phrases EUH	:	EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : 15-50% p/p mélange de potassium hydrogen phosphonate (CAS# 13977-65-6) et dipotassium phosphonate (CAS# 13492-26-7)

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. sans frotter. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Légèrement irritant pour les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Légèrement irritant pour la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Légèrement irritant pour les yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Nausées. Vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.

Protection en cas d'incendie	:	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Autres informations	:	Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection	:	Equipement de protection individuelle.
Procédures d'urgence	:	Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection	:	Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
Procédures d'urgence	:	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	:	Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations	:	Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle (EPI): Voir rubrique 8. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	- Manipuler le contenant du produit avec précautions, en évitant, lors du transport, qu'il soit aplati par d'autres marchandises plus lourdes, et sans le laisser tomber de haut. - Avant l'application du produit, assurez-vous que l'équipement que vous allez utiliser soit approprié et en parfait état. - Suivre les instructions de préparation du produit indiquées sur l'étiquette d'emballage. - Avoir à portée de main le nécessaire pour le lavage des yeux ou de la peau en cas d'accident. - Eviter tout contact cutané et ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Toujours travailler dans le sens du vent. - Ne pas manger, boire ni fumer en manipulant le produit. - Quitter immédiatement les vêtements tâchés ou mouillés de produit et les laver avec de l'eau et du savon avant de réutiliser. Ne pas conserver dans les poches de chiffons ayant servi au nettoyage du produit. - Eviter les contacts avec le produit. - Travaillez avec la ventilation appropriée et loin des sources d'allumage possibles. - Éteindre toute flamme et éviter les sources de chaleur ainsi et d'électricité statique. - Avant la possibilité que le produit puisse se charger électro-statiquement, utiliser toujours des prises de terre pour leur transvasement. - Non fumeur. - Eviter toute sorte de versement ou fuite. Ne pas laisser sans surveillance des bateaux ouverts. - Appliquer en pulvérisation foliaire normale. - Pendant l'application du produit, l'opérateur évitera le contact avec le feuillage mouillé. Ne pas entrer dans la culture tant que le produit n'est pas sec.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du rayonnement solaire. Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Produits incompatibles	:	Oxydants puissants.
Matériaux d'emballage	:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Référez-vous à l'étiquette.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:
Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:
Lunettes de protection (EN 166)

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié. EN 14605. Bottes en caoutchouc

Protection des mains:
Gants de protection (EN 374)

Protection des mains					
Type	**Matériau**	**Perméation**	**Epaisseur (mm)**	**Pénétration**	**Norme**
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.4	3 (> 0.65)	EN ISO 374

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 405)

Protection des voies respiratoires			
Appareil	**Type de filtre**	**Condition**	**Norme**
Demi-masque	ABEK	Protection contre les vapeurs	EN 140, EN 149

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:
Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Couleur	:	Transparent.
Apparence	:	Concentré soluble (SL).
Odeur	:	caractéristique.
Seuil olfactif	:	Pas disponible
Point de fusion	:	Non applicable
Point de congélation	:	Pas disponible
Point d'ébullition	:	Pas disponible
Inflammabilité	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif. Méthode de test UE A.14.
Propriétés comburantes	:	Non comburant. Méthode de test UE A.21.
Limites d'explosivité	:	Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	:	Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	:	Pas disponible
Point d'éclair	:	> 100 °C (EC A.9)
Température d'auto-inflammation	:	409 °C (EC A.9)
Température de décomposition	:	Pas disponible
pH	:	5,5 – 7,5 (CIPAC MT 75.3)
pH solution	:	20 %
Viscosité, cinématique	:	5,33 mm^2/s (20ºC; OECD 114)
Solubilité	:	Soluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	:	Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	:	< -4
Pression de vapeur	:	Non volatil
Pression de vapeur à 50°C	:	Pas disponible
Masse volumique	:	> 1,45 (≤ 1,52) g/ml (EC A.3)
Densité relative	:	Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	:	Pas disponible
Taille d'une particule	:	Non applicable
Distribution granulométrique	:	Non applicable
Forme de particule	:	Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	:	Non applicable
État d'agrégation des particules	:	Non applicable
État d'agglomération des particules	:	Non applicable
Surface spécifique d'une particule	:	Non applicable
Empoussiérage des particules	:	Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Par décomposition thermique (pyrolyse) : Oxydes de carbone (CO, CO2), Nitrogen oxides (NOx), Sulfur oxides (SOx).

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. En cas d'incendie: Oxydes de carbone (CO, CO2), Nitrogen oxides (NOx), Sulfur oxides (SOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé.

SAVIAL FORTE	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 423)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)
CL50 Inhalation - Rat	> 2,01 mg/l (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé ((méthode OCDE 404))
pH: 5,5 – 7,5 (CIPAC MT 75.3)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé ((méthode OCDE 405))
pH: 5,5 – 7,5 (CIPAC MT 75.3)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé ((méthode OCDE 406))
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

SAVIAL FORTE	
Viscosité, cinématique	5,33 mm²/s (20ºC; OECD 114)

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2.2. Autres informations

Autres informations : Phosphonate de potassium:DJA (dose journalière admissible): 3.90 mg/kg de poids corporel/jour

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Non rapidement dégradable

SAVIAL FORTE	
CL50 - Poisson	> 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés	> 100 mg/l (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues	> 100 (Pseudokirchneriella subcapitata)

12.2. Persistance et dégradabilité

SAVIAL FORTE	
Persistance et dégradabilité	DT 50 (Sol): 196 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SAVIAL FORTE	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -4
Potentiel de bioaccumulation	Non potentiellement bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

SAVIAL FORTE	
Tension superficielle	70,6 mN/m (20.2 ºC; EC A.5)
Ecologie - sol	Faible mobilité (sol).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre
Non applicable

Transport maritime
Non applicable

Transport aérien
Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

Seveso Indications complémentaires : Directive 2012/18/EU (SEVESO III): Non classé

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d’exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d’épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien

Texte intégral des phrases H et EUH:	
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Fiche de données de sécurité valable pour les régions	:	EU - Europe;FR - France

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l’environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.